

Plan modifié le 25 septembre 2022

COMMUNE DE MONTGAILLARD
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER, DE PRÉLEVER ET DE DISTRIBUER DE L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE
SOURCE LA DOUX - COMMUNE DE MONTGAILLARD

Limites du périmètre de protection immédiate (PPI) proposées par l'hydrogéologue agréé

extrait avis hydrogéologue agréé C. Sola - octobre 2019

Attention, le report du captage sur plan cadastral est entaché d'imprécisions. Sur le plan cadastral, le bâti du captage et la parcelle 158 sont axés sur le ravin alors que sur le terrain le captage est nettement positionné sur sa rive droite (parcelle 173) également communale (Montgaillard). Il sera nécessaire de lever ces incohérences par un géomètre expert.

